

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2025

Décision du 27 novembre 2025

11.2025-68

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

OBJET : Marché sans publicité et sans mise en concurrence préalable « achat de vêtements de travail agents de collecte et de déchèteries »

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que la société GROW-UP, sise 45 route de Pont Lorois – 56550 BELZ dispose des compétences requises pour assurer la fourniture de vêtements de travail pour les agents de collecte et de déchèteries.

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de contractualiser avec la société GROW-UP, sise 45 route de Pont Lorois – 56550 BELZ, pour assurer la fourniture de vêtements de travail pour les agents de collecte et de déchèteries, pour un montant de 8 257,94 € HT soit 9 909,53 € TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »